



## Insécurité d'une location dans une copropriété

Par **cathy**, le **22/10/2011** à **11:54**

Bonjour,

ma fille loue un appartement avec son ami qu'ils occupent depuis le mois d'aout.  
cet appartement est dans une maison de 4 étages, accès extérieur sécurisé par un code ou une clef, bon standing.  
mais, au rez de chaussée, il y a un studio occupé par une jeune femme de 20 ans et son enfant de 4 ans, et enceinte.  
cette personne est toxicomane, agressive, menaçante, et a des fréquentations qui lui ressemblent.  
elle a menacé ma fille qui a porté plainte à la police, et les policiers lui ont dit qu'ils connaissaient bien cette personne, elle a des problèmes avec tout le monde.  
ils l'ont convoquée, et depuis les menaces s'amplifient.  
la semaine dernière l'appartement du 1° étage a été cambriolé, et ma fille craint et pour sa sécurité physique, et pour ses biens.  
à savoir, les précédents locataires ont eu aussi des problèmes, et les locataires du 4° étage ont été également menacés...  
le propriétaire a bien sur caché ce problème à ma fille, et aujourd'hui ne veut pas s'impliquer dans cette affaire.  
que peut-elle faire pour sortir de cette situation épouvantable?  
ils n'ont pas envie de déménager, l'appartement leur convient mis à part ce problème, sans compter les frais et les soucis d'un déménagement, mais que faire?  
merci d'avance pour vos réponses.

Par **alterego**, le **22/10/2011** à **12:04**

Bonjour,

Votre fille doit se plaindre à son propriétaire qui, lui-meme, doit se plaindre du comportement de cette locataire à son propriétaire afin qu'il soit mis un terme à ce trouble.

Le propriétaire de votre fille doit aussi en faire part au syndic si il s'agit d'une copropriété.

Cordialement

Par **cathy**, le **22/10/2011** à **12:59**

merci pour votre réponse.